



## Communauté d'Agglomération de la Rochelle

### Une réflexion multimodale au service d'un projet d'espaces publics



Perspective d'aménagement du parvis du futur pôle d'échanges multimodal (Ateliers Lion)

Inscrit au registre des Monuments Historiques, le bâtiment de la gare de la Rochelle est un monument emblématique pour la ville et ses habitants. Néanmoins le parvis de la gare souffre de l'omniprésence d'espaces dédiés au stationnement ainsi qu'à la circulation : l'avenue Joffre est aujourd'hui un axe de transit inter-quartiers et intercommunal supportant de 16 à 21 000 véhicules par jour.

Le projet de réaménagement des espaces publics du pôle d'échanges multimodal (PEM) s'intègre dans une réflexion qui tient compte de plusieurs projets connexes, tous liés plus ou moins directement à des problématiques de mobilité :

- ▶ la création d'une passerelle au dessus des voies entre le nord et le sud de la gare, qui est à la fois une connexion intermodale et un lien inter-quartiers ;
- ▶ la refonte de la gare routière, en lien avec la création du parvis « Sud » ;
- ▶ le projet urbain « Espace Gare », situé entre l'emprise de la gare et le Musée Maritime, dont la desserte nécessite une refonte du maillage routier ;
- ▶ la mise en exploitation à court terme du nouveau réseau de transports collectifs, prévoyant la circulation de quatre lignes de bus à haut niveau de service sur le secteur gare (trois en desserte du parvis nord, une en desserte du parvis sud).

Le projet s'appuie aussi sur l'objectif formulé par la Ville de la Rochelle de repenser son système circulaire, en confortant le système de boulevards, et en apaisant la circulation aux abords de la gare et du cœur de ville.

Le volet circulaire de l'étude de maîtrise d'œuvre s'est donc attaché à formuler plusieurs hypothèses de plan de circulation à l'échelle du quartier Gare et du sud-centre-ville, visant à « expurger » la majeure partie des flux de transit, tout en maintenant les flux d'échanges, c'est-à-dire d'accès à la gare et au secteur environnant. Ces scénarios ont fait l'objet d'une évaluation de leur faisabilité en termes de report de trafic, fondée sur l'analyse d'une enquête origine/destination.

Parallèlement, plusieurs hypothèses de desserte par les lignes structurantes de transport collectif ont été testées et évaluées en termes de qualité de desserte, d'efficacité, et d'impact sur les aménagements (nécessité d'insertion de sites propres, vis-à-vis des flux estimés à terme pour chacune des hypothèses circulatoires).

Enfin, la gare routière utilisée par les bus interurbains et scolaires, qui profitera du nouveau parvis « sud », a fait l'objet d'une proposition de réaménagement autour d'un quai central optimisé, dans la continuité de l'arrivée de la nouvelle passerelle, permettant des cheminements piétons intermodaux lisibles et confortables. Son dimensionnement a été réévalué finement en fonction de la desserte scolaire actuelle, qui occasionne un fort phénomène d'hyperpointe sur une dizaine de minutes à l'heure de pointe du matin.

**Pôle d'Echanges Multimodal de  
La Rochelle – Maîtrise d'œuvre  
des espaces publics et de la  
passerelle**

**Période**

2017-en cours

**Partenaires**

Ateliers Lion  
Marc Mimram Ingénierie